

Compte-rendu : Rencontre cellule de crise ESS #6

Jeudi 30 avril 2020

Présents :

Rémy POIGNANT, Mélanie THUILLIER, Christophe DEBOVE (SGAR), Jany ROUGER (LMA), Eric LABADIE (DIRECCTE), Laurence FOUIN (FA), Selim KANCAL (DRJSCS), François Marquet (UDES), Alain BOUCHON (URSCOP), Pascal DUFORESTEL, Marine Gueroult (Région NA), Dominique NIORTE (CRAJEP)

1/ Zooms sectoriels

Focus : Jeunesse et Education (Présentation CRAJEP et UDES)

Sur les problématiques, tout le monde est en attente de réponses du Ministre de l'Education Nationale (rien de nouveau à ce jour). Un groupe de travail thématique en région s'est mis en place dont la première rencontre a eu lieu la semaine du 20 avril. 3 axes de travail :

- La situation particulière des acteurs de l'animation (ACM, chantiers, formation animation...)
- La sécurisation du secteur JEP en tant qu'acteurs économiques
- Les politiques de jeunesse en réponse à la crise sanitaire et sociale

Format de cette cellule : partage d'éléments de diagnostic et interpellations /questions qui seront remontées via le CNAJEP et la DJEPVA. L'idée est de faire remonter des constats et propositions au Ministère, et à l'inverse, faciliter la redescende d'informations en région.

Sur la question des ACM (Accueils Collectifs de Mineurs), acteurs du péri, extra et "parascolaire" : Sur la reprise des activités en lien avec l'école, le flou actuel ne permet pas aux structures de se projeter. Elles ont besoin d'une prise de position claire (réouverture/reprise ou annulation) pour prendre les dispositions qui s'imposent et penser l'avenir. Les reprises sur la base du volontariat des familles et le renvoi à la responsabilité des responsables de structures en cas de contamination après le déconfinement inquiètent et bloquent les associations du secteur.

- Pour le moment peu d'inscriptions sur les colonies de vacances, certaines vont pouvoir enregistrer des inscriptions mais le risque vient des offres de colo "catalogue"
- Sans info d'ici le 15/05 il sera difficile d'ouvrir cet été...

La difficulté est de mettre en place un plan de reprise de l'activité à discuter avec les instances représentatives des salariés. Le CNEA préparer une note pour accompagner les structures dans ce sens (elle sera à disposition des adhérent.es du CNEA mais pas uniquement). Il y a aujourd'hui des décalages entre le travail qui a commencé à être mené et les dernières annonces (construction avec les groupes de 10 alors qu'on parle de 15 aujourd'hui)

Questions :

- Quelle relation avec les familles dans le cadre du départ en vacances ? quelle responsabilité si un enfant tombe malade pendant un séjour

- Christophe DEBOVE : le risque de responsabilité pénale existe au regard de l'évolution de la société. Des guides doivent être mis en place et la jurisprudence va pour le moment dans le sens du soutien aux employeurs dans ces cadres...
- Selim KANCAL : Volonté de considérer les ACM (par exemple) dans le cadre d'un Mouvement Educatif global. Pour le moment on n'a pas trop d'informations sur le comment, notamment sur la question des colonies apprenantes
- Comment faire évoluer les échanges entre tout le monde pour assurer une reprise dans les meilleures conditions ? le fonctionnement d'avant n'est pas le même que celui d'après et certaines contradictions apparaissent entre les dispositions sanitaires et la réalité (ex des crèches qui devront équiper les salariés de blouse/ surblouse et masque face à des tous petits)
 - Les services de l'Etat ont conscience de la situation et sont en attente en reconnaissant qu'il y a des situation d'urgence (ex: chantier jeunes qui démarrent généralement fin juin). Nous sommes dans une situation entre deux : la nécessité de reprendre le travail donc assurer la reprise de l'école et une incapacité sanitaire d'accueillir les enfants dans les conditions nécessaires.
 - L'objectif est plutôt d'un accueil dans des conditions normales pour juin sinon cela décalera encore une reprise normale d'activité
 - Volonté partagée de retrouver une situation sociale et économique améliorée.
 - Besoin d'adapter au maximum les solutions au particularité des territoires/ tout ne pas être traité de manière générale
- Manque de lien avec rectorat et inspection académique.
- Côté anxiogène pour les parents et responsabilité vis à vis de leurs enfants. Pédagogie à avoir et à prévoir.
 - Alain BOUCHON : le Premier Ministre n'a peut être pas toutes les solutions mais on remet sur les parents la responsabilité de faire des choix. Il s'agit quand même de choix politique à faire et que l'on ne retrouve pas dans les faits il lui semble
 - Christophe DEBOVE : Il faut avoir en tête que nous allons devoir vivre avec le virus pendant un certain temps, il va falloir s'organiser pour vivre avec et s'adapter, innover

2/ Tour de table des questions

- **Refus fonds de solidarité nationale** : De plus en plus d'associations essuient de la part de la DGFIP, un refus d'attribution de cette aide. La raison invoquée est la suivante : Puisque qu'une association est non fiscalisée (i.e. non assujettie aux impôts commerciaux), celle-ci « n'exerce pas une activité économique au sens du décret 2020-371 et n'est, par conséquent, pas éligible au fonds de solidarité ». Il apparaît pour la CRESS qu'il s'agit là d'un biais de lecture de la part des DGFIP concernées, mais c'est extrêmement préoccupant pour des structures associatives, aux trésoreries plus que fragiles, et qui font face à des suppressions de poste immédiates.
 - Christophe DEBOVE a fait remonter l'information à Bercy, en attente de retour et va le faire aussi vers le HCESSIS

- Sur le maintien du fond de solidarité pas de précision pour le moment.
- CRESS : Le besoin de retour rapide est nécessaire car le fond d'urgence région par exemple est conditionné à l'accès ou non au fond de solidarité Etat.
- Les **mesures de chômage partiel**. Si tous les réseaux ESS s'inscrivent contre toute forme de double financement (aide au poste et subvention), des structures ESS se voient alertées d'un possible refus de chômage partiel pour cette raison... néanmoins, celles-ci n'ont pas la certitude du maintien de leur subvention ni de leur niveau de conventionnement. Nous alertons donc sur la possibilité de passer d'un risque de double financement à un risque de zéro financement.
- Il existe également des remontées d'autres régions (PACA) où des assos se sont vues refuser le chômage partiel parce que les budgets prévisionnels n'étaient pas en déficit.
- Quelles consignes avec les annonces gouvernementales ?
 - Eric LABADIE : Pour le moment il n'y a pas encore d'instruction précise sur les conditions de contrôle. Il est peu probable que des subventions soient refusées.
 - Pour le moment l'urgence va être de faire basculer les personnes entre les arrêts maladies et le chômage partiel.
 - Dès que la DIRECCTE aura des éléments ils nous les présenteront et on pourra en discuter.
- **CAE :**
 - Pour le moment pas de retour, mais sujet évoqué en cellule de liaison ESS auprès du HCESSIS par Pascal Duforestel (pour l'association des régions de France)
 - Christophe remonté régulièrement nos questionnements au national.

Alain BOUCHON: fait confiance au service de l'Etat pour le travail mené mais les CAE sont toujours en attente de réponses, et certaines questions sont posées depuis longtemps

- Chez les SCOP la question de reprendre avec un risque de CA dégradé se pose... vaut-il pas mieux rester en chômage partiel...
- Côté FSE: toujours en attente de réponse sur la manière dont vont être comptabilisées les choses. Aucun retour des services de la région sur l'instruction des dossiers déposés. Il paraît dans ces conditions de construire un plan de continuité de l'activité.
 - Christophe DEBOVE : nécessité de souplesse au niveau du FSE prévu + mise en place de fond supplémentaires pour gérer l'urgence

Pascal DUFORESTEL : Précisions sur la **cellule de liaison ESS** avec HCESSIS : Il s'agissait d'un tour de la mobilisation des régions autour de la crise :

- tour des dispositifs
- stratégie sur la suite notamment sur le Mois de l'ESS et des conférences régionale pour réfléchir sur le monde d'après
- un point sur les associations non employeuses
- une liste des questions à traiter: CAE/ TL/ focus sur certains secteurs (tourisme social/ jeunesse/ culture)
- Abondement du fond ESS avec certains acteurs comme l'ADEME sur les recycleries notamment, à priori il s'agirait d'un abondement ,1M€
- Echange sur le travail réalisé par le CSESS sur un texte qui sera validé la semaine prochaine

Jany ROUGER informe qu'ils ont appris par le CESER qu'une nouvelle délibération pourrait avoir lieu à la fin du mois avec de nouvelles dispositions, qu'en est-il?

- Pascal DUFORESTEL : les choses bougent régulièrement notamment avec l'entrée des collectivités dans les fonds de soutien et autres questions sur l'approvisionnement en masque/ lancement d'AMI-AAP d'urgence pour gérer cette situation.
 - o Forte mobilisation aussi autour de la gestion des fonds actuels
 - o Alain Rousset a demandé qu'un état des lieux soient fait avec les têtes de réseaux de l'ESS pour avoir un état sur les difficultés et sur la capacité de mobilisation des structures de l'ESS dans cette période.

Côté LMA:

- Quartiers politique de la ville : nous avons des échos d'une sollicitation par l'ANCT des centres ressources politique de la ville d'autres régions pour faire des propositions rapides sur un ensemble de sujets dont la participation des habitants, l'accès au sport et à la culture dans les QPV pour les mois à venir. Qu'en est-il en Nouvelle-Aquitaine ? A priori les réseaux associatifs concernés n'ont pas été sollicités (CRAJEP, CROS, COFAC, Centres Sociaux etc.). Est-ce que les assos intervenantes dans ces quartiers devront se positionner?
 - o Christophe DEBOVE se renseigne

Prochaine rencontre : le jeudi 7 mai à 14h